hebdo

INFORMATIONS MUNICIPALES

V P







"Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas."

Général De Gaulle Extrait de l'Appel du 18 juin

La Vie Amandinoise



enfants accueillis dans les écoles élémentaires

3 Tout sur la fête de la musique

7 Pavillon bleu et reprise prochaine des activités au port fluvial



4-5

Retour progressif sur les bancs de l'école

Actus...

Interview

Des films pour tous à l'affiche du Cin'Amand pour la réouverture

Les masques de la Région sont en cours de distribution

Vous pouvez encore vous les procurer : rendez-vous, à pied ou en voiture, sur le parking du centre aquatique ce jeudi 18 juin, entre 13h30 et 17h30 ou vendredi 19 juin, entre 8h30 et 18h30

Pour rappel, chaque personne composant le foyer aura droit à un masque (adultes et enfants à partir de 6 ans).

Vous devrez obligatoirement présenter une pièce d'identité, un justificatif de domicile et tout document justifiant de la composition familiale (livret de famille, pacs, jugement...).

Si un membre de votre entourage ne peut se déplacer, vous pourrez retirer son masque, à condition d'être en mesure de présenter ses justificatifs.



Les cinéphiles auront le plaisir de retrouver les salles obscures dès ce lundi 22 juin ! Pour en savoir plus, nous avons interviewé le directeur du Cin'Amand, Marc-Antoine Tourbez.

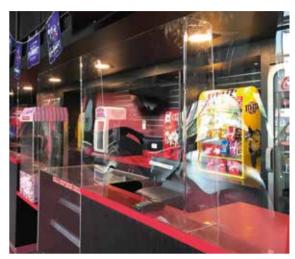
Quels films allez-vous proposer pour la réouverture ?

«La sortie de certains films majeurs a été décalée : le nouveau James Bond sera à l'affiche en no-

vembre, Top Gun en décembre... Toutefois, nous aurons au moins une nouveauté pour la réouverture, avec le film d'horreur «The Demon inside. » En parallèle, nous allons proposer des films sortis juste avant le confinement et dont le cycle normal n'a pu s'achever : «De Gaulle», le dernier Pixar «En avant »... Nous envisageons aussi de ressortir des grands succès de l'an dernier ou des classiques. Il y aura de tout, des films pour enfants, historiques, d'épouvante...»

Quel protocole sanitaire allez-vous mettre en place ?

«Dans les salles, la capacité d'accueil sera réduite de 50%. Des fauteuils seront condamnés. Bien sûr, si les membres d'une même famille se rendent au



Des plexiglass ont été installés sur les comptoirs.

cinéma, ils ne seront pas obligés de se séparer : ce qu'il faut, c'est qu'il y ait un espace entre chaque groupe de spectateurs. Il sera recommandé d'acheter les tickets en amont, sur Internet, pour éviter le passage en caisse. Les séances seront programmées en décalé. Entre-deux, nous allons prendre vingt minutes au minimum pour aérer la salle et nettoyer.»

Conseil municipal

JEU. 18 JUIN

Compte tenu de la situation sanitaire, les élus se réuniront salle Maurice-Hugot, plus adaptée à la mise en place de mesures de distanciation physique.

La séance se tiendra également à huis clos. Toutefois, le public pourra la suivre, en direct, grâce à la vidéo diffusée sur la page Facebook et le site internet de la Ville. Connectezvous à partir de 18h30!

Solidarité

3 000 seniors amandinois ont reçu un bon cadeau



Du 5 au 16 juin, des élus accompagnés d'agents municipaux ont fait le tour de la ville pour aller à la rencontre de nos aînés et leur distribuer, en remplacement de la traditionnelle tarte de la Pentecôte, un bon cadeau.

D'une valeur de quinze euros, le chèque profitera également aux commerçants locaux, mis à mal par le coronavirus.

En effet, il est utilisable dans treize commerces de proximité amandinois.

NUMÉROS UTILES

- CCAS 03 27 09 08 40
- Médecin de garde 03 20 33 20 33
- Smir 0800 81 13 92
- Mairie 03 27 22 48 00
- Pharmacie de garde 03 27 48 37 40

Pour continuer d'être régulièrement informés des nouvelles dispositions nationales et locales, n'hésitez pas à vous connecter régulièrement sur la page Facebook et le site Internet de la Ville :





La pré-rentrée a permis aux écoliers amandinois de se familiariser, par petits groupes, aux nouvelles règles sanitaires.

La première semaine d'école en chiffres

41% du total des écoliers amandinois sont retournés en classe dès lundi 15 juin

67% des enfants ont mangé à la cantine

40 enseignants mobilisés

58 animateurs dans les écoles pour la restauration du midi et la garderie du soir, pour l'accueil complémentaire et pour les temps périscolaires de l'accueil minimum réservé aux enfants du personnel soignant

6 agents municipaux en charge de la désinfection (un dans chaque établissement), en supplément du nettoyage réalisé deux fois par jour dans chaque école Vendredi 12 juin, 8h20. Devant les grilles de l'école, des enfants et leurs parents attendent sagement. Quelques paroles sont échangées à bonne distance. On est loin du fourmillement habituel.

Soudain, les grilles s'ouvrent. Les professeurs masqués appellent, successivement, leurs propres élèves. Pour éviter les rassemblements, les entrées des différentes classes ont été échelonnées.

Un lavage des mains régulier

Dans la cour de récréation, les écoliers se rangent derrière les traits assignés. Direction les toilettes pour le premier exercice de la journée : le lavage des mains. «On se frictionne



bien pendant trente secondes avec le savon» leur rappelle-t-on. Pour que personne ne zappe cette étape essentielle, les toilettes ont été transformées en hall. «Un sens de circulation a été instauré, on entre dans l'établissement par les toilettes des garçons et on en sort par les toilettes des filles» explique le directeur.

Bidon de désinfectant à la main, une agent municipale se tient prête. Toute la journée, elle sera chargée du nettoyage. « Je passe un coup sur tout ce que les enfants touchent. Mes missions viennent en complément du nettoyage effectué par une société, le midi et le soir. »

Au sol, des flèches ont été tracées. Les enfants les suivent sans rien toucher et s'arrêtent sur le pas de la porte de leur classe.

Des jeux adaptés à la récré

Chacun retrouve ensuite sa table et son cartable, laissé la veille. C'est parti pour le cours, ou plutôt, pour une petite interrogation.

« Qu'est-ce qu'il est interdit de toucher ? » Les enfants enchaînent les bonnes réponses, avant de se pencher sur une dictée. « L'enseignant revient sur tout le travail qui a été réalisé pendant le confinement. Il envoie aussi des devoirs à ceux qui sont restés chez eux. »

Vient le temps de la pause. La cour de récréation a été morcelée : chaque classe dispose de son espace. Les écoliers peuvent jouer aux cerceaux ou «au ballon, mais seulement avec le pied.»



À la cantine

Un roulement avait été établi: quand une classe déjeûnait, l'autre réalisait des activités. Les enfants étaient deux par table, mangeaient en quinconce et se servaient eux-même sous l'oeil vigilant et bienveillant des animateurs.

Un accueil complémentaire assuré par la Ville

Pour que les enfants puissent se tenir à bonne distance les uns des autres (4m² chacun), dix étaient jusqu'alors accueillis, au maximum, dans chaque classe. À l'école Louise-Dematte. la capacité avait été dépassée ; ce pourquoi la Ville avait prévu un accueil supplémentaire. L'objectif? Ne laisser personne sur le carreau.

Un roulement avait été établi : les enfants allaient à l'école deux jours par semaine ; les deux jours restants, ils étaient accueillis par des animateurs au sein de l'école maternelle, réquisitionnée pour l'occasion.

Un accueil minimum pour les enfants des soignants

Lorsque le confinement a été prononcé en mars dernier, un accueil minimum a été mis en place à l'école Bracke-Desrousseaux, à l'intention des enfants du personnel soignant. Vingt enseignants s'étaient relayés. La dernière semaine, l'accueil a profité à 20 enfants.



Ils racontent la rentrée..

Du côté des enfants

«C'est bien de revenir à l'école, j'ai revu toutes mes copines, mais c'est aussi un peu bizarre. Maintenant, il y a des dessins pour qu'on puisse se repérer dans la cour et on doit se laver les mains très souvent. C'est pour qu'il n'y ait pas le coronavirus. » Lou-Anne

« Ce qui est bien, c'est qu'on revoit les copains et la maîtresse! Avant, on jouait tous ensemble. Maintenant, on doit jouer chacun avec sa classe. Il faut respecter les règles pour ne pas attraper une maladie. »

Du côté des parents

«Je suis plutôt rassurée, au vu du protocole sanitaire et des informations que les professeurs nous ont envoyées par mails. Et puis, à l'école élémentaire, les enfants sont assez grands pour comprendre les consignes à respecter. »

Marion Diprima

Inscriptions aux accueils de loisirs

La Ville va mettre en place des accueils de loisirs à destination des parents amandinois qui travaillent et qui ne disposent d'aucune autre solution de garde. Un justificatif de l'employeur sera demandé ; il devra comporter les dates d'activités. Les enfants seront accueillis dans le centre affecté à leur quartier. Les places sont limitées : pour procéder à l'inscription, contactez la Régie au plus tôt et avant le 26 juin au 03 27 22 48 77 ou par mail à regie@saint-amand-les-eaux.fr

Quels aménagements pour la reprise totale du 22 juin ?

La Ville a toujours suivi de près l'évolution de la situation sanitaire. Fin mai, lorsque tous les voyants sont passés au vert, elle a décidé de procéder à une réouverture progressive des écoles. Les échanges réguliers avec l'Éducation Nationale ont permis de décliner, dans chaque école, le protocole sanitaire de soixante pages, imposé par le Ministère de l'Éducation.

Alors que, la semaine passée, plus de 350 élèves assimilaient ces nouvelles règles à l'occasion de la pré-rentrée, la Ville et l'Éducation Nationale continuaient de s'interroger : comment accueillir, en septembre prochain, l'ensemble des écoliers amandinois, soit près de 2 000 enfants, dans des conditions garantes de leur sécurité?

Une question de grande importance, devenue des plus urgentes suite à l'allocution du Président de la République qui a annoncé, dimanche dernier, que l'école serait de nouveau obligatoire lundi 22 juin. Les maternelles vont donc rouvrir.

Quel sera le protocole sanitaire à mettre en place ? À l'heure où nous écrivons ces lignes, le Ministère de l'Éducation ne l'a pas encore communiqué. La Ville et l'Éducation Nationale sont donc dans l'attente. Le ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, a seulement annoncé sur Europe 1 que la limite des 15 élèves maximum par classe sera notamment levée. La distanciation physique devra toutefois être conservée : chacun devra disposer, non plus de 4m², mais de 1m². Comment réaménager les salles de classe sachant que, dans certaines, l'effectif risque de doubler ?

Comment organiser les temps de récréation et de restauration? Autant d'interrogations auxquelles la Ville et l'Éducation Nationale doivent répondre, ce qui demande un travail en commun de longue haleine, en cours depuis plusieurs semaines.

Quant aux crèches, elles vont également rouvrir progressivement dans le respect du protocole sanitaire qui sera, cette fois-ci, édicté par le ministère de la Santé.





Comment se débarrasser de ses encombrants?

Les encombrants sont ramassés, gratuitement, sur rendez-vous : appelez le SIAVED au 09 69 39 10 89 (appel non-surtaxé) du lundi au samedi, de 8h à 18h, pour convenir d'une date. Il vous sera demandé de préciser le type d'encombrants et leur volume. Les objets dont vous désirez vous débarrasser doivent être déposés devant votre domicile le jour même du ramassage, avant 8h.

Plus d'infos sur www.siaved.fr

La déchèterie de la zone du Moulin Blanc vous accueille également du lundi au mercredi et du vendredi au samedi, de 9h à 12h15 et de 13h30 à 18h30, ainsi que le dimanche, de 9h à 12h.

Encore un peu de patience avant de découvrir le programme de la prochaine saison culturelle!

D'ordinaire, au mois de juin, alors que le Théâtre des Sources accueille ses derniers spectacles, nous diffusons, dans nos pages, le programme de la prochaine saison culturelle et annonçons l'ouverture, imminente, de la billetterie.

Cette année, en raison de la situation sanitaire, le dépliant vous sera distribué fin août.

Pour rappel, plusieurs spectacles n'ayant pu se tenir en raison de l'épidémie seront reprogrammés.

Concours hippique

La 122e édition du concours hippique aura lieu les 25, 26 et 27 septembre au Parc de la Scarpe. L'évènement, qui fait partie des incontournables du calendrier amandinois, avait dû être reporté en raison de la crise sanitaire.

Le clip de la résidence du Parc diffusé sur Wéo!

Nous vous en avions parlé la semaine passée : les résidents et le personnel de la résidence du Parc, aidés de la musicothérapeute de la structure, ont écrit une chanson sur le confinement, sur l'air du « Zizi » de Pierre Perret, et enregistré un clip. Le projet a attiré l'attention de la chaîne de télévision locale Wéo.

À revoir sur le replay de Wéo ou sur la page Youtube CH Saint-Amand-les-Eaux



Claire Vautier, meilleure joueuse de D2 aux Trophées All Stars

Bravo Claire! En vacances près de la Grande Bleue, avant de rejoindre Dijon, Claire Vautier a appris avec enthousiasme sa consécration aux Trophées All-Stars, une juste distinction pour l'arrière-gauche du HBC. Elle vient d'être désignée comme « meilleure joueuse de la Division 2 » pour la saison.

«Je suis super-contente : je ne m'y attendais pas vraiment. Cela fait vraiment plaisir. Je suis heureuse surtout car cette nomination met tout le club à l'honneur. Je pense à toute l'équipe, à tous les membres du club : c'est la récompense de notre travail collectif. C'est le top!»

Le jury de la Ligue féminine composé des entraîneurs, des capitaines, de journalistes et dont les délibérations intègrent le vote des internautes pour 30 % dans le résultat final a désigné l'Amandinoise lauréate de ces trophées maintenus malgré le Covid.

On ne peut que se réjouir de ce cadeau de fin de saison désignant la coqueluche du public amandinois. Son dynamisme dans le jeu et sa réussite sur les parquets ont marqué les supporters. Pour preuve, lors de cette saison écourtée, Claire Vautier a marqué 59 buts en 16 matchs. Claire est un pur produit du handball régional puisque cette native du Hainaut a débuté dans le club de Vieux-Condé avant de rejoindre la formation du HBC. Très attachée au club, elle n'a pas cédé aux avances de nombreux clubs quand Saint-Amand est redescendu en D2. Elle a tenu à honorer son contrat jusqu'à son terme. «Je suis très attaché au HBC, j'ai tout appris à Saint-Amand, je dois tout à ce club. Le trophée, c'est un remerciement pour le club. C'est un bonus plus pour le club que pour moi, c'est ainsi que je le reçois.»

Joueuse très expérimentée, talentueuse et inventive, elle a été retenue en 2017 pour disputer le championnat d'Europe en Slovénie au sein de l'équipe de France. Une heureuse participation : la France y avait décroché le titre en battant la Russie. Lors de l'été 2019, Claire avait de nouveau intégré le stage de l'équipe de France.

La joueuse Amandinoise dont un des rêves est de faire partie de l'équipe de France aux Jeux Olympiques vient de signer pour trois saisons au JDA, le club de Dijon, une étape logique dans la progression de cette athlète. Nominée pour le titre de meilleur entraîneur, Florence Sauval, déjà titrée en 2018, a été devancée par Pablo Morel du club de Celles-sur-Belle.





le port fluvial prépare la reprise

La saison touristique démarre, certes, avec un peu de retard, mais sous de bons augures. De nouveau distingué pour son engagement en faveur de l'environnement, le port fluvial va, de nouveau, proposer des activités nautiques aux familles à partir du mercredi 1er juillet.

Nous n'avons, non pas une, mais deux bonnes nouvelles à vous annoncer au sujet du port fluvial de Saint-Amand-les-Eaux, géré par l'Office de Tourisme de La Porte du Hainaut.

Premièrement : il fait partie des huit sites des Hauts-de-France à hisser le « Pavillon Bleu » en 2020. Une belle reconnaissance. « Ce label national valorise toutes les actions mises en place en faveur de la protection de l'environnement et de l'écocitoyenneté » explique le capitaine, Frédéric Richard.

De petits et grands efforts qui, mis bout à bout, changent tout. Citons «le tri des déchets, l'usage de lampes LED et de boutons poussoirs pour les économies d'énergie, l'usage d'une pompe à aspiration, l'installation d'une maison à insectes à proximité, la sensibilisation de publics notamment scolaires...»

Des analyses sont également effectuées. « L'eau de la Scarpe est de très bonne qualité. » Grâce à ses investissements constants, le port fluvial réussit à maintenir le pavillon bleu et ce, depuis dix ans. Or, rien n'est jamais gagné d'avance.

« Nous devons remplir un questionnaire et respecter un cahier des charges. De plus, un jury vient vérifier que tout a bien été appliqué. »

Kayak, paddle, dragon boat... Des activités nautiques pour toute la famille

Deuxième bonne nouvelle, le port fluvial a rouvert aux plaisanciers vendredi 12 juin. Les deux résidents à l'année (qui ont d'ailleurs passé le confinement sur leur bateau) côtoient désormais d'autres navigateurs.

«Le port fluvial dispose de 33 anneaux» rappelle le capitaine. «Généralement, nous accueillons 25 à 30% de population étrangère : des Belges, des Hollandais, des Anglais... Les autres viennent de France et, plus particulièrement, de la région, le temps d'un week-end. pour une sortie au casino ou en forêt. Beaucoup de curistes accostent également, nous attendons avec impatience la réouverture du centre thermal, fixée au 29 juin.»

Quid des activités nautiques proposées augrand public ? La reprise est fixée au mercredi 1er juillet. À vous les balades en kayak, en canoë, en dragon boat, en paddle ou en bateau électrique... Vous pourrez aussi louer un vélo, direction les bords de Scarpe ou la forêt.

Évidemment, un protocole sanitaire sera établi avec « un sens de circulation à respecter, la désinfection des gilets et des pagaies...»

À savoir

L'Office de Tourisme vous accueillera de nouveau sans rendez-vous mardi 30 juin.

Il reste joignable au 03 27 48 39 65.

Des visites guidées vous seront proposées tout l'été sur le territoire avec une jauge limitée à neuf personnes. Découvrez le programme et suivez l'actualité de l'Office de Tourisme sur www.tourismeporteduhainaut.com

Après le décès de Mahjoub Ben Bella, hommage d'Alain Bocquet, Maire de Saint-Amand-les-Eaux



Mahjoub Ben Bella et son épouse Brigitte lors du vernissage le 5 mai 2000 aux côtés de notre Maire

« C'est avec une grande tristesse que j'ai appris le décès du grand peintre Mahjoub Ben Bella, un ami personnel et un ami de Saint-Amand. Il est parti après un long et douloureux combat contre la maladie. On se souvient que nous avions exposé une partie de ses œuvres au musée de notre Tour Abbatiale en mai 2000. Il nous avait honorés de sa présence lors du vernissage.

Né en Algérie, Mahjoub avait été formé dans les écoles des Beaux-Arts d'Oran, de Tourcoing et de Paris. Il avait été conquis par la chaleur humaine des gens du Nord et s'est installé à Tourcoing en 1965. Son œuvre picturale est un sensible mélange coloré de nos ciels avec la lumière de la Méditerranée.

J'ai le souvenir de nos rencontres conviviales, des visites de son atelier et de ses expositions. Il a toujours répondu positivement pour participer avec son art aux combats pour l'émancipation humaine, les libertés et la Paix! Il s'est notamment engagé avec sa peinture aux luttes pour la libération de Nelson Mandela et contre l'apartheid et le racisme. Il a aussi peint dix kilomètres des pavés de Paris-Roubaix.

La flamme d'humanité qui brulait en lui vient de s'éteindre, mais son œuvre mondialement reconnue est là pour la faire vivre. C'est un grand de la peinture contemporaine qui nous quitte.

J'embrasse son épouse Brigitte et ses enfants Souhir et Nadiib. Je leur adresse au nom de la ville nos condoléances et les assurons de notre sympathie en ces moments douloureux.»

En bref...

Inscriptions

Concours des maisons fleuries 2020

Il ne reste plus que quelques jours pour participer au concours !

Pour s'inscrire, il suffit de compléter le formulaire ci-contre et de le déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie ou du Centre Technique Municipal (397 rue du Faubourg de Tournai)

Date limite d'inscription : lundi 22 juin 2020.
Retrouvez le réglement et toutes les informations pratiques sur le site de la Ville : www.saint-amand-les-eaux fr

Bulletin d'inscription Maisons fleuries

À déposer **avant le 22 juin dans la boîte aux lettres du CTM,** 397 rue du faubourg de Tournai ou à envoyer **par mail à** contact@saint-amand-les-eaux.fr Inscription possible sur www.saint-amand-les-eaux.fr

Nom:	
Prénom :	
Adresse :	
Tél:	
Mail :	

Veuillez choisir votre catégorie (visible de la rue) :

Jardin

Jardinet Façade

Balcon

Commerce (commerçants, artisans, cafetiers, restaurateurs, hôteliers, entrepreneurs,

industriels, exploitants agricoles...)

ATTENTION! Veillez à bien vous inscrire dans la bonne catégorie. En cas de doute, renseignez-vous au 03 27 22 49 00

Fait le

à Saint-Amand-les-Eaux Signature:



PRATIQUER UN SPORT

JOUER AU RUGBY

Le Racing Club Amandinois recrute de nouveaux joueurs(es). Ça vous tente? Rendez-vous sur le site du RCA ou contactez le président par mail au president. rcamandinois@gmail.com

Le RCA vous lance un défi pour la fête de

la musique : Si vous êtes chanteur(se) ou musicien(ne), filmez vos performances, seul(e) ou en groupe et envoyez vos projets, par whatsapp au 07 66 03 69 25 ou messenger Dubois Caroline, pour une diffusion commune le 21 juin prochain, pour un moment d'échange autour de la musique

JOUER AU FOOTBALL

Le SAFC continue de structurer sa section féminine U6 à U18. Toutes les jeunes amandinoises qui souhaitent « footer » c'est simple, prenez contact avec le club à l'adresse mail suivante : femininesafc@gmail.com

Plus d'infos sur https: //www.saintamandfc.fr/

SPORT ET LOISIRS AMANDINOIS

Les inscriptions « gym enfant » pour la saison prochaine auront lieu sam. 20 juin et mer. 24 juin, salle A. Lemaître (rue H.Durre)

De 9:00 à 12:00 -Renseignements par mail : stamandslagym@ gmail.com

LOISIRS

ARTISTIQUE

Bonne nouvelle, après des semaines d'interruption, l'association Sculptam réouvre ses ateliers.

Renseignements au 06 47 81 39 94

PATRIMOINE

Réouverture de la casemate du Mont des Bruyères à partir du 20 juin après-midi ou sur rendezvous au 06 89 95 14 42

Des mesures d'hygiène et de distanciation seront prévues

INFO PRATIQUE

La Caf de Valenciennes vous accueille de nouveau sur rendez-vous sur caf.fr

Des rendez-vous téléphoniques sont toujours proposés du lundi au vendredi de 9:00 à 16:00 au 0810 25 59 80

COLLECTE DÉCHETS

- MER. 24 JUIN. (déchets ménagers)
- ▶ MER. 1er JUIL. (avec sacs jaunes et bac à verre)

DÉCHÈTERIE

Du lun. au sam. de 9h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h, le dimanche de 9h à 12h. Fermeture le jeudi.

NUMÉROS UTILES

- Médecin de garde 03 20 33 20 33
- Smir 0800 81 13 92
- Mairie 03 27 22 48 00
- CCAS 03 27 09 08 40

Restez en contact :

Recevez gratuitement notre LVAnews





Journal municipal réalisé par le Service Communication, 69 Grand'Place, 59230 Saint-Amand-les-Eaux, 03 27 22 49 70, lavieamandinoise@saint-amand-les-eaux.fr

Impression: Imprimerie Gantier

Naissance

31 MAI. DECROUEZ Samuel.

Décès MICHELET HUIN Jacqueline (84 ans).
CROMBETTE MANGER Michelle (92 ans). BATTEUR
Jean-Pierre (71 ans). POROLNIK Hélène (92 ans).

Menu LUN. 22 JUIN. Boulettes de bœuf, jus de rôti, coquillettes, emmental râpé, fruit.

MAR. 23 JUIN. Omelette, sauce champignons, gratin de pommes de terre, yaourt, compote.

MER. 24 JUIN. Rôti de dinde basquaise, ratatouille, semoule, fromage, pêche.

JEU. 25 JUIN. Paupiette de veau, gratin de choufleur, purée, yaourt, banane.

VEN. 26 JUIN. Poisson meunière, sauce beurre blanc, épinards, riz pilaf, mimolette, tarte au flan.